CLASH AU GOUVERNEMENT

Violente dispute entre Temmar et Tou

Ahmed Ouyahia a convoqué mercredi dernier une réunion du gouvernement, un rendez-vous somme toute routinier. Mais pas cette fois-ci. Car le Premier ministre a dû mettre fin à la réunion quelques minutes seulement après son entame, et ce, en raison d'une violente dispute entre deux membres de l'exécutif.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Selon une source très bien informée, Ouyahia ouvrait les travaux avec le premier point inscrit à l'ordre du jour qu'était l'examen par le gouvernement de cinq propositions de décrets de marchés de gré à gré. «Ils concernent des projets dans le secteur ferroviaire.» Le ministre des Transports, Amar Tou, qui a fait ces propositions, est donc invité à prendre la parole pour les présenter. A la fin de la présentation, le ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Belkhadem, demande la parole.

A la surprise générale, le SG du FLN s'oppose aux propositions de Amar Tou, qui est, faut-il le rappeler, membre du bureau politique de l'ex-parti unique. Belkhadem plaide pour une limitation drastique des marchés de gré à gré qui, argumentera-t-il, «tuent la compétition et la compétitivité dans l'économie nationale». Lui succédant immédiatement, le ministre de la Prospective et des Statistiques, Abdelhamid Temmar, soutient totalement la thèse de Belkhadem. Celui qui était, jusqu'à mai 2010, le tout-puissant ministre des Investissements, l'homme qui faisait la pluie et le beau temps dans la politique économique du pays, expliquera longuement que l'option pour le gré à gré ne devrait constituer qu'une exception, et ce, pour que la compétition soit saine et pour mieux endiguer la corruption. «Même le président a donné instruction dans ce sens», précisera Temmar. Sans doute irrité par la prise de position de Belkhadem déjà, Amar Tou n'en pouvait plus et s'en est pris sèchement à son collègue de la Prospective et des Statistiques. «Arrête de me donner des leçons !» s'emportera le ministre des Transports. Il enchaîne : «Occupe-toi de ton propre secteur ! Toi, tu n'as jamais maîtrisé le moindre dossier.» Et la réponse d'en face sera d'égale véhémence ! «Ne m'adresse plus la parole ! D'accord ? D'abord je ne te connais même pas et tu ne me connais pas non plus !» Le ton monte et l'ambiance devient électrique. Ouyahia intervient alors d'autorité : «Nous n'allons rien trancher au niveau du gouvernement et nous allons solliciter l'arbitrage du président de la République.» Il annoncera dans la foulée la levée de la séance sur-le-champ, sans avoir épuisé le moindre point inscrit à l'ordre du jour.

K. A.

Photos: Samir Sid

Amar Tou s'en prend vertement à Hamid Temmar.

OULD KABLIA PRESSE ZIARI AU SUJET DE LA LOI SUR LES PARTIS

Vers des législatives en mars 2012

Le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, n'a pas du tout apprécié «les tergiversations» du président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari, au sujet de la programmation de la nouvelle loi sur les partis politiques, le bureau de l'APN n'ayant toujours pas prévu une date pour l'examen de ce texte.

«Avec le projet du code électoral, celui sur les partis est, parmi tous les autres textes soumis au Parlement, celui qui constitue la priorité du gouvernement et du président en prévision des prochaines élections législatives», nous confie une source gouvernementale. Selon notre source, Ould Kablia n'a pas manqué d'exprimer son «étonnement» sur cette question, mercredi dernier en marge des travaux de l'APN consacrés à la nouvelle loi électorale.

«En réalité, c'est pour la deuxième fois qu'Ould Kablia interpelle Ziari sur ce point», nous révèle notre source. Le ministre de l'Intérieur aurait signifié au président de l'APN qu'il urgeait pour lui que le Parlement adopte la nouvelle loi sur les partis politiques «pour qu'il puisse délivrer les agréments pour les nouveaux partis dont les dossiers sont prêts. Pour le président, les réformes politiques engagées n'auraient aucun sens sans la participation de ces nouveaux partis».

Ould Kablia aurait expliqué à Ziari que le temps joue contre tout le monde. «Cette loi devrait être prête pour que le gouvernement ait d'abord le temps d'étudier les demandes et délivrer les agréments et, ensuite, pour que ces partis aient aussi le temps de se préparer pour les prochaines législatives.» C'est d'autant plus urgent que, selon notre source, Bouteflika aurait prévu de convoquer le corps électoral pour la tenue des législatives vers la mi-mars.«Le mandat de l'actuelle Assemblée expirera fin mai. En vertu de la Constitution, le président peut convoquer le corps électoral trois mois avant expiration du mandat de l'Assemblée précédente. Or, l'actuelle législation aura terminé avec tous les textes de la réforme et de la loi de finances avant le 2 janvier 2012 et la fin de sa session en cours. Quant à la session de printemps, qui commencera réglementairement le 2 mars 2012, elle ne serait dès lors que perte de temps. Il ne faut pas oublier en effet que le président s'était engagé à confier pour la future Assemblée le dossier le plus lourd de ses réformes, la révision constitutionnelle. Ce, avant la fin 2012. Il faut donc que la prochaine assemblée ait le temps d'installer ses différentes structures avant l'été 2012.» Il ne s'agit nullement d'élections anticipées mais juste avancées, mais dans les limites des délais constitutionnels pour les besoins de l'agenda présidentiel. C'est ce qui explique le mécontentement d'Ould Kablia qui aura sans doute, là, soupçonné «des calculs strictement partisans» chez Ziari, et le parti majoritaire dont il est issu, le FLN. Mais aussi les autres partis de l'Alliance présidentielle, le RND et le MSP qui n'ont raisonnablement aucun intérêt à permettre l'émergence de nouveaux concurrents lors de la prochaine compétition électorale.

K. A.

Photo: Samir Sid

Mécontentement d'Ould Kablia.

UNE DÉLÉGATION DU RCD REÇUE À BRUXELLES PAR LA COMMISSION ET LE PARLEMENT EUROPÉENS

Le Printemps arabe active les changements

Conduite par le Dr Rafik Hassani, député RCD-France, et Youcef Merrouche, relations internationales, une délégation du RCD a eu plusieurs entretiens à Bruxelles. Le Dr Hassani a déclaré au* Soir d'Algérie *à l'issue des rencontres que «l'Algérie n'est pas à l'abri des bouleversements majeurs survenus dans la région. Le pouvoir le sait, et l'Europe le sait aussi...»

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Tant au niveau du Parlement (PE) qu'au niveau de la Commission, le gouvernement, l'exécutif de l'UE, en définitive, il est évident que les changements intervenus dans le monde dit arabe, et, particulièrement, dans le Maghreb incitent — obligent, même — l'Union européenne à regarder au-delà des pouvoirs en place, au-delà des «raisons d'Etat» et au-delà des réseaux d'appareils des deux côtés de la Méditerranée.

Les mécanismes existent, pourtant, en UE, pour promouvoir et mettre en musique des politiques ouvertes sur les sociétés civiles (les vraies et non pas celles désignées par les exécutifs en place), les ONG, et les composantes des mouvements démocratiques, d'émancipation et de liberté.

Comme le Dr Hassani l'a confié au *Soir d'Algérie* à l'issue des premiers entretiens qu'il a eus dans la capitale européenne «l'Algérie n'est pas à l'abri des bouleversements majeurs survenus dans la région.

Le pouvoir le sait, et essaie de gagner du temps par des manœuvres, des louvoiements, des tromperies».

Le responsable pour l'Europe du RCD estime aussi que «l'Europe sait tout cela et envisage d'alerter sur la nécessité de vraies réformes, de changements réels, significatifs».

A. M.